



## FORMATION CONTINUE 2025

# E LEARNING DROIT DES SOCIETES

**COMPRENDRE ET CONSEILLER UNE REPRISE D'ENTREPRISE**

**Du 1<sup>er</sup> juin au 19 décembre 2025**

**Durée : 3h30**

**Formation proposée par LegalFamily**

**150€ la séance**

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Acquérir et développer les compétences et connaissances liées à la reprise d'une TPE/PME
- Connaître les enjeux de la phase des pourparlers, les principaux éléments d'un NDA et d'une LOI
- S'initier à la valorisation d'une cible
- Identifier et comprendre les principaux reds flags juridiques d'une société. Cerner les enjeux du protocole
- Connaître le contenu et les objectifs d'une garantie d'actif et de passif, être capable d'identifier les principaux points de négociation
- Savoir négocier avec le cédant
- Comprendre le mécanisme et les conséquences à la fois juridiques et fiscales d'un LBO. Savoir structurer une reprise, connaître les différentes sources de financement
- Finaliser la reprise : création de la holding et déroulement de la réunion de closing.

**Pré requis :** Être avocat.

**Programme :**

## **I – L'entrée en négociation**

- Rachat de titres ou du fonds de commerce ?
- Enfin une cible !

## **II – La finalisation des accords**

- Finaliser la négo
- Obtenir des garanties par le vendeur : la GAP

## **III – Structuration et reprise**

- Structurer la reprise
- Closing en vue !

### **Moyens pédagogiques :**

Formation en distanciel, e-learning.

Vidéos, quiz, tutoriels (exemple de clauses de limitations dans GAP, de contre garantie dans GAP, CERFA et ordre de mouvement...)

Associe théorie et pratique avec des exposés et des études de cas

Accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

### **Modalités d'évaluation de la formation :**

Quizz final d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

### **Niveau de la formation :** 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière)

**Présence et suivi des apprenants :** *La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière. Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minium de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation. Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.*

**Conditions générales de vente :** *Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.*

**Modalités d'assistance :** Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (06 86 10 42 64 / [marion.sourd@legalfamily.fr](mailto:marion.sourd@legalfamily.fr))

**Accès aux personnes en situation de handicap :** *Toute personne en situation de handicap est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un déroulement optimum de la formation.*

**Référente handicap :** Mme Stéphanie de BALORRE [s.debalorre@efa-toulouse.fr](mailto:s.debalorre@efa-toulouse.fr)  
05 61 53 58 52